

DEC182930DR04

Décision portant nomination de Monsieur Daniel LINCOT, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9006 intitulée Institut de recherche et développement sur l'énergie photovoltaïque d'Ile-de-France

LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC181383INC approuvant la création, à compter du 01/06/2018, de l'unité UMR9006, intitulée Institut de recherche et développement sur l'énergie photovoltaïque d'Ile-de-France, dont le directeur est Monsieur Jean-François GUILLEMOLES ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Daniel LINCOT, DRCE, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR9006 à compter du 09/11/2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 9 novembre 2018

Pour le président - directeur général et
par délégation,
Le directeur d'unité
Jean-François GUILLEMOLES



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr